

Projet d'amélioration des pratiques en prévention du suicide au Québec

Feuillet d'information, n° 4, novembre 2011

LA PROVINCE EN MOUVEMENT

À peine dix mois se sont écoulés depuis le début de l'implantation des bonnes pratiques en prévention du suicide. Seulement deux régions pilotes étaient concernées à l'automne 2010 (Côte-Nord et Capitale-Nationale). C'est maintenant l'ensemble de la province qui est engagé dans cette démarche ou près de l'être!



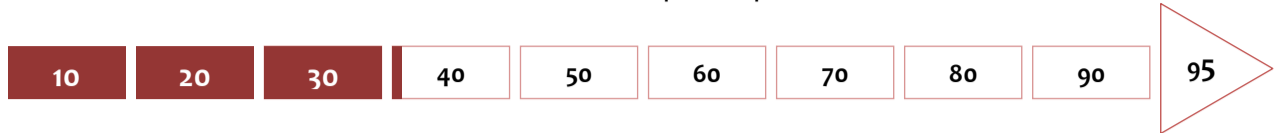
* Le nombre d'intervenants formés dans chacune des régions correspond aux chiffres officiels de l'AQPS en date du 7 novembre 2011.

À VENIR CET AUTOMNE

Le MSSS contactera cet automne les relayeurs régionaux (Agences de la santé et des services sociaux) afin d'entamer la planification de l'implantation des bonnes pratiques dans les régions qui n'ont pas encore débuté le processus. On s'attend à ce que les dernières rencontres de démarrage aient lieu à l'hiver 2012.

BILAN DES ATELIERS POUR LES GESTIONNAIRES

Jusqu'ici, 31 ateliers pour les gestionnaires ont eu lieu dans cinq régions différentes. Près de 400 gestionnaires ont été rencontrés. D'autres ateliers sont prévus pour l'automne en Estrie et à Laval.



En guise de rappel

L'atelier pour les gestionnaires permet de réunir différents acteurs afin d'élaborer et de mettre en œuvre des actions concrètes pour mieux prévenir le suicide. Les acteurs présents lors de ces ateliers sont entre autres :

Centre de santé et de services sociaux	Centre de crise
Centre de prévention du suicide	Centre de réadaptation
Urgence hospitalière	Centre jeunesse
Services policiers	

« J'ai beaucoup apprécié la formule de la journée et j'ai la conviction que notre population en sera gagnante »

« Présentation animée, vivante où l'expertise des formateurs est manifeste. Grande pertinence dans le cadre de notre pratique »

Source : gestionnaires de la Montérégie

BILAN DE LA FORMATION DES INTERVENANTS

Jusqu'ici, plus de 1000 intervenants ont reçu la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*.

« Je suis extrêmement satisfaite de ma formation. Je la recommande fortement à tous les intervenants »

« La formatrice est solide, fournit des exemples et est disponible! La formation répond à plusieurs de mes besoins »

Source : participants à la formation

DES FORMATEURS ACCRÉDITÉS MOBILISÉS

Le Québec peut compter sur une équipe d'environ 40 formateurs dispersés à travers la province. Cette équipe est maintenant prête à dispenser la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*.

En septembre dernier, quatre journées de formation ont permis de consolider les habiletés des formateurs à offrir cette nouvelle formation. L'importance de la contribution des formateurs à l'implantation des bonnes pratiques en prévention du suicide a pu être soulignée avec force.

Ces formateurs possèdent plus de 1000 heures de pratique clinique dont 250 en prévention du suicide. Ils ont également 300 heures de formation à leur actif, dont 180 en prévention du suicide.

Ce feuillet a été produit par :

- **Ministère de la Santé et des Services sociaux** : Marthe Hamel et Stéphane Ruel
- **Centre de santé et de services sociaux — Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke** : Johanne Archambault, Julie Lane et Jeanne Bazinet
- **Association québécoise de prévention du suicide** : Bruno Marchand et Kim Basque
- **Suicide Action Montréal** : André Landry

Pour recevoir les prochains numéros de ce feuillet, joindre Lucie Roy, CSSS-IUGS

819 780-2220 poste 47124

lcroy.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca

ISSN 1927-4734 (imprimé)

ISSN 1927-4742 (en ligne)